



EURODOM

L'Europe et les Départements français d'Outre-mer

INFORUP

Semaine du 24 au 28 juin 2019

LA PRODUCTION LOCALE DES OUTRE-MER SE MOBILISE COLLECTIVEMENT FACE AU GOUVERNEMENT QUI REFUSE LE DIALOGUE :

Les filières de l'agriculture, de l'élevage, de l'industrie, du bois et de la pêche de tous les DOM ont entrepris une mobilisation collective à grande échelle pour exprimer leurs inquiétudes face aux menaces qui pèsent sur l'avenir du modèle de développement ultramarin alors qu'elles ont le sentiment d'être devenues inaudibles auprès du gouvernement.

En effet, sur de nombreux sujets de préoccupation, les filières ne parviennent plus à se faire entendre du gouvernement, en dépit de nombreux courriers et demandes d'audience adressés depuis des mois.

Depuis vendredi dernier, les représentants des filières ultramarines ont adressé des courriers communs à l'ensemble de leurs élus : les parlementaires siégeant dans les Délégations aux Outre-mer de l'Assemblée nationale et du Sénat, les présidents et les élus des collectivités territoriales des Outre-mer, ainsi que les maires des DOM, afin d'obtenir leur soutien dans leur démarche. En particulier, les filières souhaitent rencontrer au plus tôt le Ministre de l'agriculture, Didier Guillaume, comme elles en ont émis la demande dans un courrier collectif daté du 18 avril dernier.

Suite à ces envois, des conférences de presse ont eu lieu à La Réunion et en Martinique le 26 juin, à l'initiative des professionnels et en présence d'élus. Les retombées médiatiques sont déjà importantes et seront très certainement amplifiées suite aux conférences de presse qui auront lieu très prochainement en Guadeloupe et en Guyane.

Les élus ont déjà commencé à exprimer leur soutien aux filières en participant à ces conférences de presse et en écrivant directement au Ministre de l'agriculture. De plus, le Conseil départemental de La Réunion a adopté, le 26 juin, trois motions relatives (1) à la filière canne, (2) aux filières de diversification agricole et (3) à la gouvernance du FEADER au maintien à leurs niveaux actuels des aides agricoles européennes pour la programmation 2021-2027. Des motions sont en cours d'adoption dans d'autres collectivités des DOM.

Dans le cadre de cette mobilisation collective, les filières ultramarines dénoncent l'absence d'écoute du gouvernement, ainsi que la vague de fond à Paris qui conduit à considérer que l'urgence est à l'effacement des spécificités des DOM, à la compression des budgets, à la libéralisation débridée des économies domiennes et à la fragilisation des filières.

L'incompréhension des professionnels est d'autant plus grande que ces menaces vont complètement à l'encontre, d'une part, des propos tenus par le Premier ministre, notamment dans un courrier du 5 février 2018 dans lequel il soulignait l'importance des interprofessions en Outre-mer et, d'autre part, des engagements du Président de la République, notamment dans ses déclarations du 27 octobre 2017 en Guyane transcrites ci-après :

« le POSEI a un réel effet vertueux : il permet non seulement de soutenir l'approvisionnement des marchés locaux mais il participera de plus en plus à l'engagement des agriculteurs, des agro-industries dans des démarches de développement durable adaptées à chaque territoire et contribuant à la sécurité alimentaire et sanitaire des populations ultramarines. (...) Pour ce qui concerne ce qu'on appelle dans certains outre-mer la « diversification agricole », c'est-à-dire la culture maraîchère, les fruits, les légumes, l'élevage, nos dispositifs de soutien ne doivent pas fonctionner comme des plafonds de production. ».

Dans le cadre de ces sensibilisations, le Délégué général et le Délégué général adjoint d'EURODOM seront auditionnés le 4 juillet prochain par la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale, à l'invitation de son Président Olivier Serva, en présence de plusieurs représentants des filières ultramarines. Plus tard dans la même journée, les professionnels auront l'occasion de faire part de leurs préoccupations aux parlementaires qui ont été invités par la FEDOM et EURODOM à un séminaire de travail à Paris.

Les filières des DOM souhaitent obtenir l'appui des élus pour restaurer le dialogue avec le gouvernement afin de trouver une issue positive à cette crise qui menace à court terme le développement socio-économique de ces régions, et qui frappe pour la première fois l'ensemble de leurs secteurs en même temps.

LA COMMISSION EUROPÉENNE OUVRE UNE CONSULTATION EN VUE D'UNE RÉVISION DU RÉGLEMENT GÉNÉRAL D'EXEMPTION PAR CATÉGORIES (RGEC) :

Le RGEC permet d'exempter les Etats membres de l'Union de l'obligation de notifier leurs aides à la Commission pour certaines catégories d'aides spécifiques considérées comme affectant le moins la concurrence sur le marché intérieur, permettant ainsi de réduire la charge administrative pour les Etats membres, l'Union et les bénéficiaires.

La révision engagée par la Commission vise à inclure une nouvelle catégorie d'aides exemptées de l'obligation de notification à la Commission européenne. Les aides visées par cette nouvelle catégorie sont les aides versées comme contrepartie nationale aux programmes européens suivants : la Coopération Territoriale Européenne, les aides en faveur des PME versées au titre des Programmes Cadres « Horizon Europe » et « Horizon 2020 » et les aides versées dans le cadre du fonds EUInvest.

S'agissant de la Coopération Territoriale Européenne, l'exemption de notification pourrait ainsi s'appliquer pour certaines aides versées dans le cadre des programmes Interreg tels que les programmes Caraïbes ou Amazonie. La consultation est ouverte jusqu'au 27 septembre et est disponible au lien suivant : http://ec.europa.eu/competition/consultations/2019_gber/index_en.html

LES NÉGOCIATIONS ENTRE L'UE ET LE MERCOSUR AINSI QUE L'ACCORD COMMERCIAL UE/VIETNAM SONT APPELÉS À ABOUTIR :

L'Allemagne, l'Espagne, la Lettonie, les Pays-Bas, le Portugal, la République tchèque et la Suède ont adressé au Président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, le jeudi 20 juin, une lettre demandant la conclusion de l'accord UE/Mercosur, y voyant une « occasion historique stratégique ».

Ce courrier fait suite à un premier courrier écrit par la France, la Belgique, l'Irlande et la Pologne, le 18 juin dernier, qui demandait une reconsidération de cet accord perçu comme trop favorable au détriment de leurs productions nationale. Par ailleurs la France conditionne la conclusion de cet accord à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat par les pays du Mercosur, pointant en particulier le Brésil.

Concernant l'accord commercial UE/Vietnam, le Conseil a adopté mardi 25 juin des Décisions qui permettront la signature officielle de l'accord ce dimanche 30 juin. Cet accord devrait permettre d'éliminer jusqu'à 99% des droits de douane entre l'UE et le Vietnam.

Cependant, même si le Conseil et la Commission sont globalement satisfaits de la conclusion de cet accord ambitieux, certains eurodéputés ont déjà fait état de leurs hésitations à ratifier cet accord, citant les risques de violation des Droits humains et des droits sociaux dans ce pays.

AGENDA DE LA SEMAINE DU 1 AU 5 JUILLET 2019

| | PARLEMENT EUROPEEN | COMMISSION EUROPEENNE | AUTRES ORGANES EUROPEENS | AUTRES ÉVÉNEMENTS |
|-------------------------------------|---|--------------------------|-----------------------------|---|
| Lundi 01/07 | | | | |
| Mardi 02/07 | Séance plénière Constitution du nouveau Parlement européen Strasbourg | | | |
| Mercredi 03/07 | Séance plénière Constitution du nouveau Parlement européen Strasbourg | | | |
| Jeudi 04/07 | Séance plénière Constitution du nouveau Parlement européen Strasbourg | | | Audition d'Eurodom et ses membres devant la Délégation aux Outre-mer de l'Assemblée nationale Séminaire Fedom- Eurodom en présence des parlementaires ultramarins et des socioprofessionnels des DOM |
| Vendredi 05/07 | | | | |